



SENTHEIM INFOS

Mars 2018

Le mot du maire

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Pour ce premier numéro de l'année 2018, je vous propose de vous donner quelques nouvelles de notre Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach (CCVDS) et notamment de ses nouvelles compétences.

Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est aujourd'hui bien en chantier. Après l'élaboration du PADD (Programme d'Aménagement et de Développement Durable) et sa présentation lors de 2 réunions publiques au mois de juillet dernier, nous abordons maintenant le zonage de chaque commune et l'élaboration d'un règlement d'urbanisme commun. A cet effet, des réunions sont programmées avec le cabinet d'études, dans chaque commune, avec la commission d'urbanisme.

Vous trouverez sur le site de la communauté, dans la rubrique urbanisme, un certain nombre de documents relatifs au PLUI. Un registre est à votre disposition, en mairie, pour y consigner vos observations.

Depuis le 1er janvier 2017, quatre zones d'activités économiques (ZAE) sont devenues intercommunales : celles de Burnhaupt-le-Bas, de Burnhaupt-le-Haut, de Soppe-le-Bas et la « Porte de Masevaux », s'ajoutant à celle du « Domaine de L'Abbaye » à Masevaux-Niederbruck, et celle de la Doller à Burnhaupt-le-Haut/Guewenheim.

Ce transfert de compétence a été rendu obligatoire par l'Etat dans le cadre des dispositions de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

La Communauté de Communes est en charge, à présent, de la vie économique de notre territoire : vente du foncier économique disponible, viabilisation des terrains intercommunaux à vocation économique, gestion et entretien des ZAE.

Cette nouvelle compétence pose la question de la gestion de ces zones sans disposer des ressources nécessaires. La CCVDS a donc choisi la mise en place d'une fiscalité professionnelle unique (FPU) à partir de janvier 2018 ; solution déjà adoptée par plus de 80% des intercommunalités.

Ainsi, elle fixera et percevra la fiscalité liée aux entreprises de toutes les communes membres ; il s'agit principalement, de la cotisation foncière des entreprises (CFE), de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) et de quelques autres taxes marginales. Cette fiscalité sera uniformisée, après une période transitoire, pendant laquelle les anciens taux des communes convergeront.

La CCVDS reversera, à chaque commune, les montants générés par les taxes professionnelles sur la base de l'année 2017. Pour les communes ayant des ZAE, le montant reversé sera diminué des frais de fonctionnement de leur zone. La CCVDS disposera, alors, des ressources nécessaires pour gérer ses ZAE. A l'avenir, elle se réservera les gains futurs de la fiscalité économique pour les réinvestir sur son territoire.

Ces nouvelles dispositions développent une solidarité encore plus importante entre toutes nos communes et amèneront à définir une véritable stratégie financière et fiscale territoriale.

Face à l'énorme pression financière imposée par l'Etat, nous sommes confrontés à un choix : soit fusionner avec des intercommunalités voisines, soit rester à l'échelle de notre territoire, en accentuant la mise en commun de nos moyens.

En juillet dernier, tous les élus communautaires, lors d'une réunion informelle, ont décidé de continuer à inscrire la vie de nos communes, dans l'histoire de notre intercommunalité, en se donnant les moyens de conserver notre structure telle qu'elle est, à taille humaine, un espace où la solidarité intercommunale n'est pas un vain mot, une collectivité où toutes les communes sont représentées, où les élus se connaissent, savent se parler et réfléchir ensemble à des projets communs.

Bernard HIRTH

Pompiers : 18 depuis un fixe,
112 depuis un portable

Ecole Élémentaire : 03 89 82 53 96

Ecole Maternelle : 03 89 82 87 17

Presbytère : 03 89 82 52 74

Urgence gaz : 0800 47 33 33

Urgence ERDF : 0810 333 068

Mairie : 03 89 82 52 03

Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi de 9 h à 11 h et de 17 h à 19 h.

Jeudi de 9 h à 11 h et de 15 h à 17 h.

Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 11 h.

Site internet : www.sentheim.fr

Courriel : mairie.sentheim@tv-com.net



Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication.

Responsable : M. Bernard HIRTH

Ne pas jeter sur la voie publique

MARS 2018

- Rosala : Enfin les fêtes sont terminées !
Storki : Tu appelles ça «des fêtes ?» Moi, je n'ai rien vu, rien fêté, rien de rien !!!
R : Ce sont des fêtes d'humains. Nous, nous sommes des oiseaux «écologes».
S : N'empêche ! On s'est tapé le bruit, les rires et surtout, les feux d'artifice qui nous ont vrillé les oreilles ! Et je ne te parle même pas des «buveurs» qui hurlaient et chantaient sur la piste cyclable...
R : Et cette pluie ! On est si mouillé que pas une plume ne dépasse. Elles sont collées sur notre dos !
S : Dis-donc, si tu arrêtais de râler. Regarde, le soleil pointe son nez !
R : Moi, ce qui m'a le plus étonné, ce sont les piscines qui débordaient. C'est que la pluie a fait du beau boulot.
S : Pense plutôt à ceux dont la maison a été inondée !
R : Pff...Est-ce que quelqu'un s'est intéressé à nos nids qui débordaient.
S : Moi, j'ai trouvé que la Doller était magnifique, avec ses grosses vagues et tourbillons !
R : Et tu trouves ça sympa ?
S : Fais pas ta maligne, froussarde ! Quand il y avait la tempête, je n'entendais que «Storki, couvre-moi avec tes ailes, j'ai peur de m'envoler !»
R : Tu joues de nouveau à l'homme de la maison !
S : Ne le suis-je pas ?
R : Tu as sûrement entendu parler des vols. Pourquoi les gens ne ferment-t-ils pas leur maison à clef ?
S : Chez ma voisine, ils sont rentrés par le soupirail de la cave. Ils devaient être maigres !!!
R : Tout autre chose. Je trouve que les gens d'ici ne font pas honneur à notre épicerie. J'ai entendu dire que si ça continuait ainsi, elle devrait fermer !
S : Ce serait une catastrophe pour les personnes sans voiture ou chauffeur. Il faut quand même dire que c'est bien pratique d'aller à l'épicerie !!!
R : Moi, ce qui m'embêterait, c'est qu'il n'y aurait plus de reste !
S : Toi, tu trouves toujours quelque chose à redire !
R : C'est normal ! Je suis là pour ça !
S : Je t'aime quand même, mais des fois...

Françoise NAEGELEN alias Rosala la Cigogne

ANNIVERSAIRES DES PERSONNES ÂGÉES DE SENTHEIM

Félicitations et meilleurs vœux aux personnes âgées de Sentheim qui fêtent leur anniversaire
en mars 2018

- | | |
|-----------------------------------|--|
| 95 ans : Rolande BURGER, le 5 | 87 ans : Charles MAECHLING, le 18 |
| 95 ans : André RINGENBACH, le 12 | 85 ans : Thérèse LAROSE, née FARNY, le 19 |
| 90 ans : Jean MARCILLY, le 11 | 83 ans : Colette MATTAUER, née LEHMANN, le 4 |
| 89 ans : Madeleine LAMBOLEY, le 5 | 81 ans : Bernard DITNER, le 30 |
| 87 ans : Denise WEINMANN, le 7 | |

en avril 2018

- | | |
|---|---|
| 88 ans : Marie-Louise DECK, née STEGMANN, le 9 | 85 ans : Jean REITER, le 8 |
| 88 ans : Achille SCHEUBEL, le 2 | 85 ans : Claire ANGIOLINI, née BEHRA, le 11 |
| 87 ans : Simone SCHMITT, née SCHEIBEL, le 23 | 83 ans : Marthe HEYER, née WIMMER, le 10 |
| 86 ans : Lucie KIRSTETTER, née BOGENSCHUTZ, le 30 | 83 ans : Paulette SCHWARTZ, née STAHL, le 30 |
| 86 ans : Liselotte SCHEUBEL, née RINGENBACH, le 9 | 82 ans : Marie-Anne ESSNER, née RINGENBACH, le 26 |
| 85 ans : Jacqueline BRODHAG, née POINCOT, le 1 | 82 ans : Lucinio LOPEZ, le 11 |

QUELQUES ANNIVERSAIRES EN PHOTO



Elise JUSTUS
90 ans, le 17 décembre 2017



Lucien ZARAGOZA
85 ans, le 17 décembre 2017



Eugène HERTZOG
90 ans, le 6 février 2018

La municipalité leur a rendu visite avec un beau panier garni. Nous leur souhaitons encore de belles et longues années dans notre village.

IL A FÊTÉ SON ANNIVERSAIRE



Manuel DA SILVA - 80 ans, le 7 février 2018

Né à Vila das Aves (la ville des oiseaux), près de Santo Tirso au Portugal, Manuel DA SILVA a célébré le 7 février dernier ses 80 printemps. Il est le troisième enfant de Rosa et Julio DA SILVA, tous deux actifs dans l'industrie textile. Ses deux sœurs aînées, Amélia et Conceição, sont décédées et son plus jeune frère, Antonio, habite à Santo Tirso.

Après l'école communale, à 14 ans, Manuel DA SILVA est lui aussi entré dans le textile en tant que mécanicien d'entretien. À 30 ans, muni d'un contrat de travail, il s'est installé à Senheim et a exercé son métier à la filature locale Cardé qui se trouvait à l'emplacement occupé aujourd'hui par l'entreprise DANGEL. Sept ans après, la filature a fermé ses portes et Manuel DA SILVA est entré chez Peugeot où il est resté pendant deux ans avant de rejoindre les établissements Burcklé de Bourbach-le-Bas où il a œuvré jusqu'à sa retraite en 1998.

Le 24 octobre 1965, il y a déjà cinquante-trois ans, il a épousé sa concitoyenne Émilie DA SILVA, employée dans la même usine textile que son époux. Le couple a eu trois enfants : Isabelle, née en 1966, secrétaire médicale à Masevaux, épouse de Raoul Kalfallaoui, habite à Soppe-le-Haut et est la maman de Maxime, Chloé et Hugo ; Dulce Marie, née en 1969, infirmière libérale dans la vallée de la Doller, habite à Senheim et est la maman de Lola et d'Hector ; Paulo, né en 1971, cadre dans l'industrie automobile, habite Saint-Rémy en Côte d'Or et est le papa de Marco et de Lucas. L'octogénaire est sept fois grand-père.

*Journal l'Alsace –
Marc Lanoix*

Un bricoleur hors pair

Manuel DA SILVA est une personne très active. Bricoleur hors pair, il sait tout faire, mais n'aime pas trop la peinture. Il était excellent joueur de billard. Il faisait partie de l'association des Portugais de Cernay et s'est mis à l'informatique qui lui permet, entre autres, de lire régulièrement les journaux de son pays d'origine.

Fan de football

C'est un fervent supporter du club de football de Vila das Aves et de celui du Sporting Lisbonne, qui évoluent tous deux en première division portugaise. Il aime encore faire la cuisine et est imbattable dans la confection de soupes de toutes sortes.

Le maire, Bernard Hirth, et ses adjoints sont venus, le soir même de son anniversaire, lui transmettre les vœux de l'ensemble des Senheimois. L'Alsace souhaite un excellent anniversaire à son fidèle lecteur et souhaite qu'il puisse passer encore de nombreuses années entouré de l'affection des siens.

ELLE A FÊTÉ SON ANNIVERSAIRE



Anne-Marie RAMSTEIN - 85 ans, le 16 janvier 2018

Anne-Marie RAMSTEIN, née HAENNIG, est née le 16 janvier 1933 à Masevaux, au foyer des époux HAENNIG, restaurateurs. Anne-Marie a une sœur, Claude. Elle a grandi à Masevaux où elle a fréquenté l'école des filles. Puis, elle a travaillé chez Isidore André, à Masevaux, en tant que contrôleuse de tissus, puis à la Maison Saint-Jean de Dieu à Senheim où elle s'occupait du service en salle.

Anne-Marie a épousé Pierre RAMSTEIN le 28 décembre 1951 à Masevaux. Ils ont d'ailleurs eu la chance de fêter leurs cinquante, soixante et soixante-cinq années de mariage, entourés de leur famille et de leurs amis.

Le couple s'est installé en décembre 2014 à la Marpa de Senheim. Pierre, ancien soudeur chez Peugeot à Sochaux, est malheureusement décédé le 23 novembre dernier.

Anne-Marie et Pierre ont eu deux filles, Agnès et Joëlle, deux petits-fils, Frank et Grégory et un arrière-petit-fils, Axel. Même si elle ne pratique plus trop de loisirs, Anne-Marie RAMSTEIN aimait beaucoup cuisiner, jouer aux cartes à la salle Saint-Eloi de Lauw, et voyager.

L'Alsace présente ses sincères félicitations à Anne-Marie RAMSTEIN pour ses 85 ans. Le Maire Bernard HIRTH, et ses adjoints lui ont rendu visite avec un panier garni et un bouquet et lui souhaite de belles et longues années dans notre village.

PERDU / TROUVÉ

Un vélo d'enfant « Kido – 14 pouces » a été retrouvé. Son propriétaire peut venir le récupérer en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.



Journal l'Alsace – Viviane Tabourin

La cérémonie des vœux de Sentheim s'est déroulée à la salle de l'Amos vendredi soir. Bernard Hirth, maire de la commune, a accueilli les forces vives du village, en présence de Daniel Mérignargues, Sous-Préfet, de Fabienne Orlandi, conseillère départementale et maire de Kirchberg, de Laurent Lerch, président de la Com Com et maire de Masevaux, de certains maires et élus des communes voisines.

Un diaporama a accompagné les propos du maire pour revenir sur l'année écoulée, marquée par plusieurs petits chantiers tels que la mise en accessibilité du magasin Proxy, de la mairie et de l'église, la remise à neuf de l'escalier du presbytère, et des travaux de peinture à l'école. La chaudière du cabinet médical a été changée, la toiture de la chaufferie de l'église rénovée, les abords de la fontaine de la rue des vignes aménagés, des

garages à vélos installés à l'école et à l'aire de jeux, les accès du pont des vignes et des cours de tennis remis en état, des bancs installés à la chapelle Sainte-Anne et sur quelques chemins ruraux, et un distributeur de fourrage a été mis en place dans le parc des daims.

D'autres travaux ont été réalisés par des services extérieurs : enrochement d'un seuil sur la Doller, mise en place de barrières sur la piste cyclable, remise à neuf d'une canalisation d'assainissement rue des sillons, réalisation d'un sentier pédagogique « la géologie et la flore de notre vallée » à la MARPA.

Les services techniques ont été dotés d'une remorque spécialisée pour l'arrosage.

Le maire a salué le travail des services techniques et de la commission de l'environnement qui oeuvrent à l'embellissement du village avec la mise en place de décorations qui suivent le cours des saisons. Parallèlement, il a déploré les incidents involontaires et dégradations volontaires qui, après intervention des assurances, ont coûté à la commune plus de 6 000 €.

Il s'est ensuite tourné vers 2018. Cette année verra l'extension et l'aménagement du cimetière avec un jardin du souvenir et un colombarium. Un chantier de voirie dans la rue du 29 novembre et une partie des rues de la Gare et de la Poste sera engagé.

Il y aura une intervention à l'espace des daims, où la chute d'arbres provoquée par la récente tempête a endommagé l'abri et la clôture. Un projet de rénovation de l'éclairage public est en préparation et sera mené à bien sous conditions d'éligibilité. Au programme aussi, la poursuite de la rénovation du chemin rural de Bourbach-le-Bas (chemin de croix), la rénovation du site internet et à nouveau l'organisation d'une journée citoyenne : « De nombreux petits chantiers peuvent être menés à bien à cette occasion », soulignait Bernard Hirth.

Pour clore son propos, le maire a évoqué la passation de pouvoir à venir très prochainement au sein du corps des sapeurs pompiers. Le caporal Thomas Roth, en charge du corps pendant ces deux dernières années, passe le relais à l'adjudant Christophe Jenn. Seize sapeurs forment aujourd'hui un bon groupe d'intervention.

Médaille associative, jeunes sportifs, donateurs de sang et mains vertes

Serge Jaeg, premier adjoint au maire mais aussi Président du Football Club de Sentheim a reçu la médaille associative du Conseil Général pour son engagement sportif et associatif.

Serge Jaeg a intégré le FC Sentheim en 1990 au sein des dirigeants d'équipes puis du comité d'administration. Président du club depuis 1997, il en assure la direction et l'animation. Engagé, disponible et dévoué, l'homme d'action et de terrain a déjà été distingué par la Ligue d'Alsace de Football (breloque de vermeil et breloque d'or).

Les performances de quatre sportifs du village ont été saluées. Les judokas Maëllys Phelippot et Mélaine Laurençot qui, à 15 ans, ont obtenu leurs ceintures noires en 2017 et affichent un joli palmarès. La première est notamment vice-championne départementale cadette et est arrivée 3^{ème} en demi-finales des championnats de France. La seconde est championne Grand-Est et vice-championne de France par équipes départementales. Elle a intégré à la rentrée de septembre le pôle espoir de judo de Strasbourg.

Max Sutter, 16 ans et membre des Cyclos de la Doller depuis 2009 s'est illustré lors du critérium régional, qui s'est déroulé à Sentheim. Il a fini premier de sa catégorie (15-16 ans) et 1^{er} du scratch. Un résultat qui lui a permis de représenter la région Alsace lors du critérium national où il s'est classé 4^{ème} dans sa catégorie.

Théo Britschu, cadet au club de boxe française de la vallée de la Doller, est champion du Grand Est, un titre qui lui a permis de se qualifier pour les finales du championnat de France. Malheureusement, une blessure l'a empêché d'y concourir.

Les donateurs de sang ont été mis à l'honneur : Gérard Bermon, diplômé du 6^{ème} niveau, insigne d'or pour 150 dons. Andrée Ernst, diplômé du 4^{ème} niveau, insigne d'argent pour 45 dons. Valérie Bischoff, Céline Bourette, Christophe Manceau, Michèle Stanisière, Isabelle Zutter, diplômés du 3^{ème} niveau, insignes de bronze pour 25 dons.

Les lauréats du concours des maisons fleuries, qui participent à l'embellissement du village, ont été récompensés.

LE CHŒUR DES ENFANTS



Journal l'Alsace – Viviane TABOURIN

Comme chaque année, la cérémonie des vœux de Sentheim a été ponctuée par une page musicale. La Chorale Sainte-Cécile, dirigée par Jean-Claude Ilitis, a interprété « Amazing Grace ». Le chœur des enfants leur a emboîté le pas avec « Ecoute dans le vent » de Bob Dylan.

Depuis mars 2017, il y a une chorale des enfants à Sentheim, dirigée par Chantal Ilitis.

Cette dernière, directrice de l'école de Sentheim, enseigne le chant à ses élèves qui participent régulièrement aux commémorations des différents armistices. En novembre 2015, elle accepte de diriger un chœur d'enfants volontaires, pour participer au concert programmé par la chorale Sainte-Cécile, alors dirigée par Jean-François Mattauer.

Malheureusement, Jean-François Mattauer disparaît prématurément, le concert est annulé mais aura lieu en novembre 2016, sous la direction de son épouse, Colette Mattauer. Le chœur des enfants y participera.

La chorale des enfants est créée quelques mois plus tard, un affectueux clin d'œil à Jean-François Mattauer, elle fait partie intégrante de la chorale Sainte-Cécile et compte une trentaine de jeunes. Le chœur des enfants s'est produit à la MARPA, à la maison Saint-Jean, lors de la venue de Mgr Ravel et à la messe des familles de Noël. La chorale Sainte-Cécile prépare un concert sur le thème de « La chanson au cinéma », avec bien sûr la participation des jeunes choristes. Deux représentations auront lieu : les 21 et 22 avril 2018.

MUSIQUE EN CHANTIER



Journal DNA – Guillaume COURTOIS

Dans le cadre d'un projet initié en partenariat avec le collège et l'école de musique de Masevaux-Niederbruck, l'association « Les concerts de poche » est allée à la rencontre de la classe de CM1-CM2 de Sentheim, mercredi 7 février.

Créés en 2005 par Gisèle Magnan, « Les concerts de Poche » emmènent les plus grands artistes de la musique classique, du jazz et de l'opéra dans les campagnes et les quartiers de la France entière.

Depuis plus de 12 ans, ce sont plus de 600 concerts et 6000 ateliers musicaux qui ont eu lieu, avec plus de 230 000 spectateurs et participants !

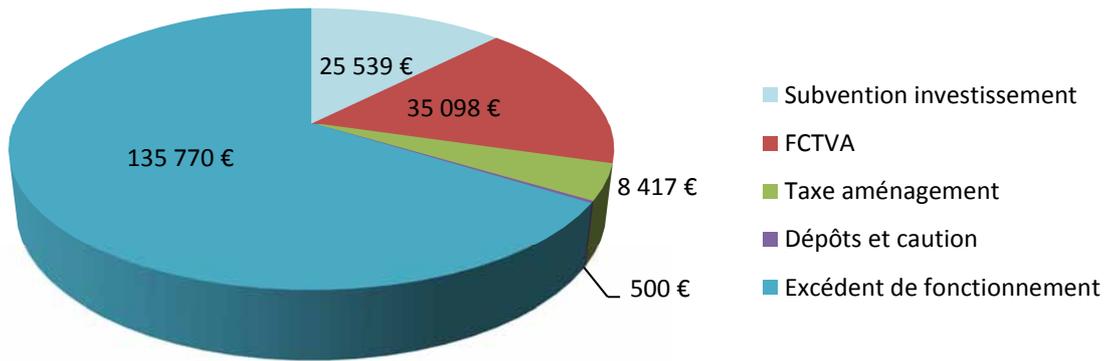
Ainsi, l'association se rend pour la première fois dans la vallée de la Doller où un quatuor à cordes composé de musiciens solistes internationaux s'est produit samedi 17 février à la salle polyvalente de Masevaux. En amont de cette prestation, les membres de l'association sont allés à la rencontre des habitants et ont proposé des ateliers musicaux mêlant création et improvisation.

Ainsi, des séances d'ateliers ont été menées en EHPAD, au lycée, au collège, à l'école élémentaire touchant au final plus de 200 personnes. Dans ce cadre-là, les élèves de Chantal Ilitis ont apprécié à leur juste valeur, les prestations éclairées de la violoniste Clara Ponsinet et du comédien Gauthier Lefèvre.

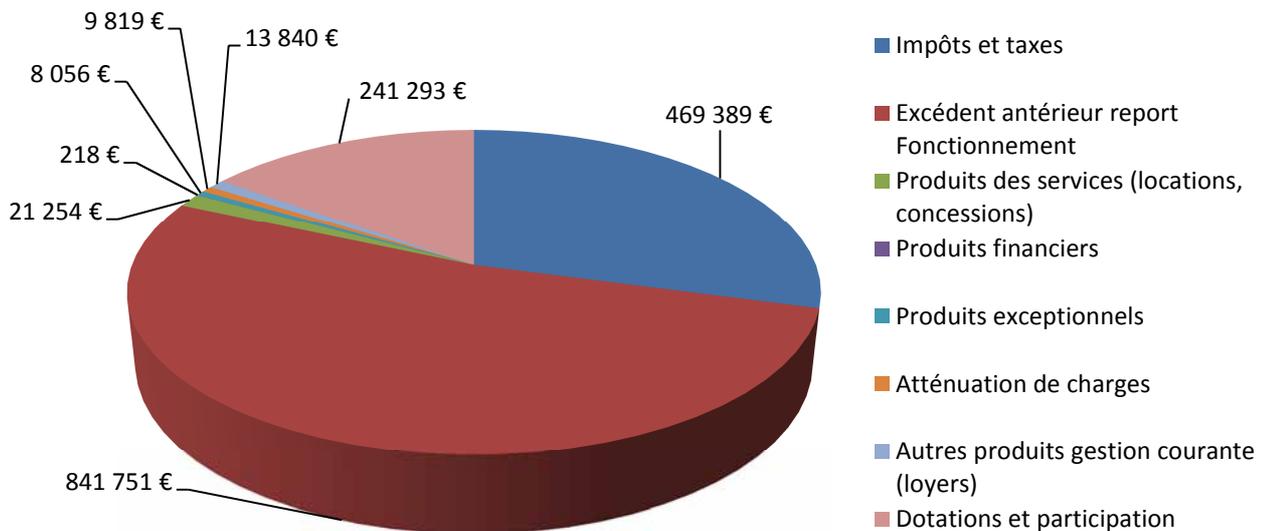
« Nous allons imaginer et créer ensemble une histoire musicale. Vous allez écouter ce premier morceau en fermant les yeux et vous laissez porter par la musique. » s'est exclamé le comédien d'une voix douce qui invitait d'ores et déjà au voyage. Par la suite, aux questions « Où êtes-vous partis ? Qu'avez-vous ressenti ? », les enfants ont répondu avec vivacité et entrain : « A l'Opéra de Paris ! Sur une île déserte ! A un enterrement ! ». Après avoir choisi collectivement le lieu de l'histoire, les enfants l'ont complété avec des personnages, des péripéties et une fin. Les intervenants ont profité de l'occasion pour enrichir les notions musicales des élèves en expliquant les termes de tessiture, de nuance et de tempo. Enfin, parmi trois propositions imaginées par les élèves pour clore l'histoire, ils devaient retrouver laquelle correspondait au morceau interprété par la violoniste en essayant d'argumenter leur choix.

La prestation finale, portée par les deux artistes, mais imaginée par les élèves a comblé toute l'assemblée présente. Durant une heure, les élèves en position de créateurs, se sont appropriés les sons, les atmosphères, devenant acteurs de la musique.

BUDGET RÉALISÉ EN 2017 – LES RECETTES

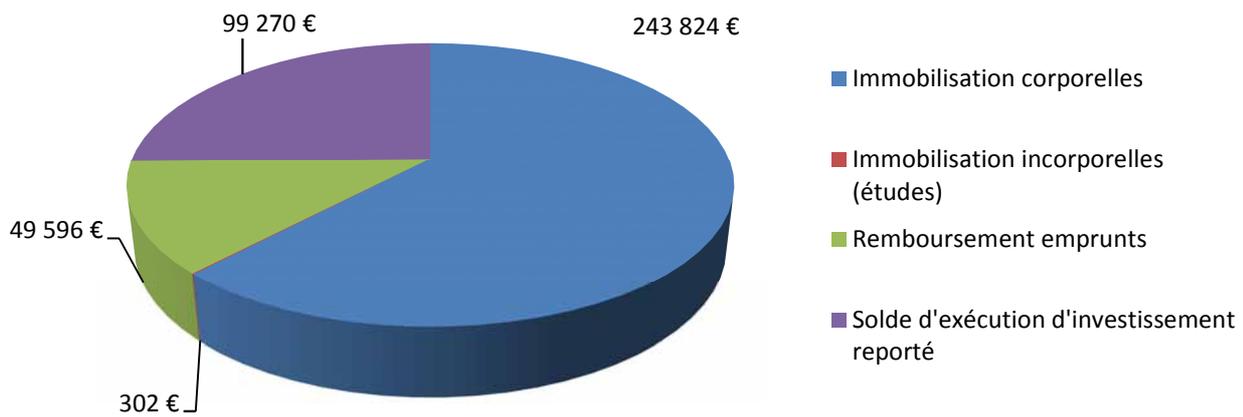


INVESTISSEMENT - RECETTES	
Subvention investissement	25 539 €
FCTVA	35 098 €
Taxe aménagement	8 417 €
Dépôts et caution	500 €
Excédent de fonctionnement	135 770 €
	205 324 €

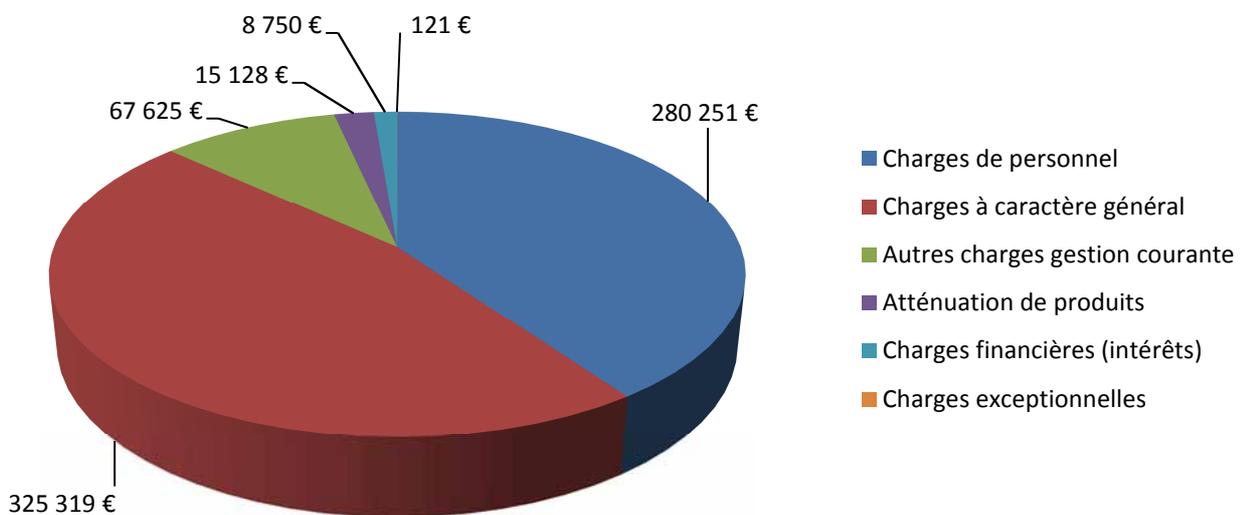


FONCTIONNEMENT - RECETTES	
Impôts et taxes	469 389 €
Excédent antérieur report Fonctionnement	841 751 €
Produits des services (locations, concessions)	21 254 €
Produits financiers	218 €
Produits exceptionnels	8 056 €
Atténuation de charges	9 819 €
Autres produits gestion courante (loyers)	13 840 €
Dotations et participations	241 293 €
	1 605 620 €

BUDGET RÉALISÉ EN 2017 – LES DEPENSES



INVESTISSEMENT - DEPENSES	
Immobilisation corporelles	243 824 €
Immobilisation incorporelles (études)	302 €
Remboursement emprunts	49 596 €
Solde d'exécution d'investissement reporté	99 270 €
	392 992 €



FONCTIONNEMENT DEPENSES	
Charges de personnel	280 251 €
Charges à caractère général	325 319 €
Autres charges gestion courante	67 625 €
Atténuation de produits	15 128 €
Charges financières (intérêts)	8 750 €
Charges exceptionnelles	121 €
	697 194 €

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2018/2019

Les inscriptions à l'école primaire de Sentheim se feront à partir de cette année au secrétariat de la mairie de Sentheim du 5 au 30 mars 2018.

Elles seront suivies d'une admission à l'école, sur rendez-vous, avec la directrice.

Elles concernent les enfants nés en 2015 qui entreront en petite section en septembre 2018 et les enfants qui intégreront l'école de Sentheim en septembre 2018, qui ne sont pas encore scolarisés ou qui le sont dans une autre école.

Veillez vous présenter en mairie munis de :

- votre livret de famille,
- du carnet de vaccination mis à jour,
- d'un justificatif de domicile (facture EDF, eau, ordures ménagères...),
- de votre pièce d'identité et de celle de votre enfant, s'il en possède une.

A l'issue de cette inscription, un certificat vous sera remis ainsi que les coordonnées de l'école pour prendre un rendez-vous d'admission avec la directrice.

HAUT-RHIN PROPRE 2018

SENTHEIM PROPRE



L'opération Haut-Rhin Propre aura lieu les 6 – 7 et 8 avril.

Le conseil municipal vous invite à une matinée citoyenne.

Aidez-nous à garder le village propre.

**Retrouvons-nous le samedi 7 avril 2018, à 8h30,
dans la cour de l'école élémentaire !**

LA NATURE, VOTRE VILLAGE ONT BESOIN DE VOUS !

Des gants seront mis à la disposition de tous.

Au retour des équipes vers 11 h, nous nous retrouverons
autour du verre de l'amitié

VOS DÉMARCHES EN MAIRIE – POINT SUR LE PACS

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les PACS (pacte civil de solidarité) peuvent être enregistrés en mairie.

Si l'un des deux partenaires réside à Senheim, vous pouvez enregistrer votre PACS en mairie de Senheim.

Vous pouvez trouver tous les renseignements, la notice explicative de déclaration, modification et dissolution d'un PACS sur **service-public.fr rubrique «famille»**.

Pour l'enregistrement du PACS, différents documents sont indispensables.

- Une convention-type.
- Une déclaration conjointe de PACS.

Ces deux formulaires sont, soit téléchargeables sur service public.fr, soit disponibles à l'accueil de la mairie.

- Un acte de naissance de moins de 3 mois pour le partenaire français et un acte de naissance de moins de 6 mois pour le partenaire étranger, **documents qui sont à demander à la mairie de votre lieu de naissance.**
- Une pièce d'identité en cours de validité.

Pour un rendez-vous ou des informations complémentaires, téléphonez à la **mairie de Senheim**.



CREALIANCE VOUS INFORME / ACCUEIL OCCASIONNEL DES PETITS, IL RESTE DES PLACES

Il reste des places d'accueil en crèche à Senheim. Les parents peuvent opter pour un accueil occasionnel, ce qui permet aux petits de découvrir la vie en collectivité.

La crèche de Senheim propose des temps d'accueil tout au long de la journée, d'une durée de deux heures à une journée complète, selon les besoins des parents. Les repas et les couches sont fournis par la structure d'accueil.

Pour pouvoir bénéficier d'un accueil occasionnel, il faut établir un contrat d'accueil occasionnel (la démarche prend 30 minutes). Ensuite, en fonction de leurs besoins, les parents contactent la chargée d'accueil pour demander les créneaux de présence souhaités. La demande peut être faite la veille pour le lendemain, avec un accueil qui s'étale de 7 h du matin à 18 h 30. Le tarif horaire dépend des revenus et est compris entre 0,40 € et 3 € de l'heure (avec un tarif dégressif selon le nombre d'enfants à charge).

Professionnels de la petite enfance

L'encadrement des jeunes enfants est assuré par des professionnels de la petite enfance (des auxiliaires de puériculture, infirmière, éducatrice de jeunes enfants et aides maternelles) selon la norme définie par la PMI (Protection maternelle et infantile).

L'équipe encadrante tient compte du développement individuel de chaque enfant pour constituer des groupes homogènes afin de les soutenir dans le développement de leur curiosité et de leur autonomie. Des employés de collectivités s'occupent du service en cuisine et du linge, ainsi les professionnels sont en charge uniquement des enfants. Une responsable est présente sur chaque site et est l'interlocutrice privilégiée des parents.

Ainsi, à Senheim, il y a par exemple Antoine, accueilli un après-midi par semaine. Cet après-midi lui permet de découvrir progressivement la vie en groupe, avant son entrée à l'école en septembre prochain. De son côté, la maman de Martin est ravie de l'inscrire au multi-accueil une matinée de temps en temps, car il adore les activités peinture et cuisine de la crèche.



Devenez **foyers témoins zéro déchet** !



Familles zéro déchet

- Matériel offert par le SICTOM
- Ateliers gratuits (produits ménagers, cosmétiques, courses)
- Visites de sites gratuits

Un défi pour faire des économies, consommer autrement, et réduire ses déchets !

Inscrivez-vous vite du 1^{er} au 31 mars 2018

Renseignements et inscription :
 SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne
 40 b avenue Jean Moulin
 90110 Rougemont-le-Château
 Tél : 03 84 54 33 14
 @ : asimart.sictom@orange.fr
www.sictom-etueffont.fr



Crédit : Fotolia - Doller Graphique

Samedi 24 mars 2018
Quai de transfert
 (à proximité de la déchèterie d'Etueffont)
9h00 – 12h00

Gratuit

Mise à disposition de compost

Prévoir des contenants adaptés
Maximum 50 Litres/foyer

Animation et conseils sur place
 Réservé aux habitants du SICTOM



Renseignements
 SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne
 40 b avenue Jean Moulin
 90110 Rougemont-le-Château
 Tél : 03 84 54 33 14
 @ : asimart.sictom@orange.fr



Vous habitez sur le territoire du SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne ?

Vous voulez réduire vos déchets ?

Alors... devenez foyer-témoin zéro déchet !

Avec l'évolution des modes de vie et de consommation, chaque français produit en moyenne deux fois plus de déchets qu'il y a 40 ans.

Dans le cadre de son projet « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage », le SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne, en partenariat avec Céline Portal, spécialiste du zéro déchet, lance une opération foyers témoins zéro déchet, l'objectif étant de démontrer qu'avec quelques gestes simples appliqués dans son quotidien, il est possible de consommer autrement, faire des économies et ainsi réduire ses déchets de manière significative.

Le principe est simple : les familles intéressées s'inscrivent auprès du SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne du 1^{er} au 31 mars 2018.

A partir du 10 avril et pendant une durée de 6 mois, elles sont invitées à peser tous les déchets qu'elles produisent.

Le 1^{er} mois, aucun changement n'est réalisé dans leurs habitudes de vie.

Les mois suivants, elles mettront en pratique des gestes simples comme apposer un stop-pub sur la boîte aux lettres, boire l'eau du robinet ou encore pratiquer le compostage, grâce à du matériel offert par le SICTOM.

Pendant toute l'opération, les foyers sont accompagnés, « coachés » par Céline Portal. Des réunions, des visites de sites et des ateliers sont proposés gratuitement aux familles participantes.

Inscription et renseignements :
 SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne
 Angélique SIMART
 Tél. : 03 84 54 33 14
 Mail: asimart.sictom@orange.fr
www.sictom-etueffont.fr

DEVENEZ FAMILLE DE VACANCES !



Accueillez
un enfant pour
les vacances

Contact : Blandine RIFFARD

06 89 63 66 89

b.riffard@caritas-alsace.org



70 ANS
DE VACANCES SOLIDAIRE 1947-2017

secours-catholique.org

 caritasfrance
 Secours Catholique - Caritas France



16/AFIV-6 © GAEL KERBAOL / SCGF

ACCOMPAGNEMENT AU RETOUR À L'EMPLOI



La permanence a lieu tous **les jeudis de 9h à 11h**, rédaction de CV sur rendez-vous.

ACCOMPAGNEMENT RESPONSABLE DES FAMILLES



La permanence a lieu tous les jeudis de 14h à 16h. Accueil écoute, démarches administratives, ponctuellement, aides d'urgence alimentaires et matérielles en réseau et partenariat local, accompagnement à la scolarité, goûters récréatifs (sorties et ateliers), proposition d'accès à la culture pour tous et alphabétisation.

CONVIVALITÉ PARTAGÉE



Une fois par mois à partir de **14h30** un après-midi convivial est organisé le mardi 27 mars (en cas de problèmes de déplacement, tél. : 06 89 77 22 80).

L'équipe locale de Masevaux-Niederbruck

CARITAS, 11 place des Alliés Cour du Chapitre 68290 MASEVAUX tél. : 03 89 38 04 90 / 06 89 77 22 80

Présidente : Marie-Josée CUNY caritasmasevaux@orange.fr

Marcheurs de Sentheim

Sortie pédestre du jeudi 15 mars 2018

Rendez-vous : Place de l'église à Sentheim pour un départ à **8 heures précises**.

Itinéraire du matin : Muespach-le-haut (Parking près du cimetière) - Dubisacker – Bunkers du Breitenhag – Wannergaben - Sentier des casemates – Straengewald – Restaurant du Césarhof.

Distance : 9.3 km – Dénivelé : 110 m.

Menu : Soupe – Potée paysanne – Kougelhof glacé à 15 € hors boissons.

Itinéraire de l'après-midi : Restaurant du Césarhof – Dachgrube – le Radar et parking à Muespach-le-haut. Distance : 3 km sans dénivelé.

Itinéraire voiture conseillé : Sentheim – Burnhaupt – Spechbach – Altkirch – Wittersdorf – Tagsdorf - Les trois maisons – Knoeringue et Muespach-le-haut.

Veillez vous inscrire avant le samedi 10 mars 2018 dernier délai au 03.89.82.56.36.

Les non marcheurs peuvent nous rejoindre pour le repas de midi au restaurant " Du Césarhof " à Linsdorf..



À NOTER DANS VOS AGENDAS

1^{er} mars 2018 : Médiabus – Place de l'Église de 10 h à 12 h 30

A partir du 5 mars 2018 : Préinscription en mairie des **enfants nés en 2015**, qui entrent en maternelle en septembre 2018 ainsi que les **nouveaux habitants dont les enfants seront scolarisés à Sentheim en septembre**. Puis inscription à l'école sur RdV à partir du 22 mars 2018.

15 mars 2018 : Marche organisée par les « marcheurs de Sentheim »

6 et 22 mars 2018 : Conseil Municipal à 20 h en mairie.

3 avril 2018 : Prochaine collecte de sang à l'Amos de 16 h 30 à 19 h 30

7 avril 2018 : Haut-Rhin Propre – Rendez-vous à 8 h 30 dans la cour de l'école élémentaire



FERMETURE DU SECRETARIAT

Le secrétariat sera fermé le samedi 3 mars 2018.

COLLECTE DES SACS JAUNES DE TRI SELECTIF EN PORTE-A-PORTE

Semaine 9	Jeudi 1 ^{er} mars	Semaine 13	Jeudi 29 mars
Semaine 11	Jeudi 15 mars	Semaine 15	Jeudi 12 avril

Toutes les personnes qui n'ont pas récupéré leurs sacs de tri sélectif, pourront le faire à la Mairie aux heures d'ouverture. N'oubliez pas de demander votre badge d'accès auprès du SICTOM pour l'accès à la déchetterie d'Etueffont.